

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MARS 2026

N°001

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 43	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 25 mars 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf mars, à dix heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHES Maire**.

Mme DOUTRES, Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, Mme ARCIZET, M. BREZET, M. ROGERAT, M. MARTINET, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. ESCRIVA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme FLAMANT, Mme ALBERIDO, Mme ORTA, M. DUMONT, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, Mme DUTA, M. JORDAN, Mme ROUMENOV, M. GHISI, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, M. ICHE, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ présents.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Vu l'article L.2122.1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose qu'il y a, dans chaque commune, un maire et un ou plusieurs adjoints élus parmi les membres du conseil municipal,

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales dispose que le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal,

Considérant que la population municipale de la commune de CARCASSONNE est comprise entre 40 000 et 49 999 habitants,

Considérant que le nombre de Conseillers Municipaux est de 43 et le nombre maximal d'adjoints au maire de 12.

Il est demandé au Conseil Municipal de fixer à DIX le nombre d'Adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Christophe BARTHES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260329-delib29032601-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2026
Publication : 30/03/2026

